

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Décembre 2014

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

HALTE À L'AUSTÉRITÉ



Sommaire

Coupes à l'aide sociale : et si on creusait là où il y a de l'argent ? par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec	P. 2
Rage au cœur aux paroles blessantes par Monique Toutant	P. 3
Info-Loi par Christian Loupret	P. 4
Indexation des prestations d'aide financière de dernier recours par le MESS	P. 5
Coupe, coupe et recoupe par Emile Babin	P. 6
Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté par Claude Garneau	P. 7
Présentation des stagiaires de l'ADDS QM	P. 7
Enfin un vrai logement par Véronique Salmon	P. 8
Partout au Canada, l'austérité fait rage par Typhaine Leclerc-Sobry du CCCQS	P. 9
Le forum social des peuples par Renée Dubeau et Robert Roussel	P.10, 11
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P. 12
Pension alimentaire par Véronique Salmon	P. 13
Calendrier	P. 14



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi

Coupes à l'aide sociale: et si on creusait là où il y a de l'argent ?

Communiqué de presse du Front commun des personnes assistées sociales du Québec
3 octobre 2014

Dans le dernier ballon d'essai du gouvernement libéral, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) fait planer la possibilité de nouvelles coupures, justifiées par une série de préjugés afin de voir la réaction de la population à cette initiative. Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) souhaite informer le gouvernement actuel qu'il n'y a pas d'argent à aller chercher chez les personnes les plus appauvries de notre société ni dans les services qui leur sont offerts. Le FCPASQ déplore que le gouvernement cible encore les population les plus vulnérables pour des économies de bouts de chandelles au lieu d'adopter des mesures fiscales équitables.

Déjà des coupures ont été confirmées et elles touchent en grande majorité le soutien au retour à l'emploi : on constate la fin de plusieurs mesures d'aide aux jeunes, dont le programme Alternative Jeunesse. À Montréal, il n'y a plus d'octroi de contrat d'intégration au travail (CIT). Ces CIT avaient pour objectif de faciliter l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard. Le programme de Supplément pour retour au travail a été aboli en juillet 2014 alors que cette mesure permettait précisément d'aider les personnes à surmonter les obstacles reliés à un retour au travail. « Afin de faire des économies immédiates, la réinsertion sociale des personnes les plus vulnérables est passée au tordeur sans penser aux impacts à moyen et long terme sur notre économie, qu'on pense seulement aux coûts dans le système de santé » s'indigne Amélie Châteauneuf, porte-parole du FCPASQ.

Pendant ce temps les compressions continuent de se multiplier dans l'administration du MESS, laissant entrevoir le pire pour l'accessibilité aux services pour les personnes assistées sociales. Le scénario de fermetures prévues de Centres locaux d'emploi, dont le sous-ministre Bernard Matte a fait état lors de l'étude des crédits en juin dernier est de fermer 70 points de services sur 277 entre 2013 et 2016. Le gouvernement « étudie la possibilité » de fermer un point de services sur quatre en l'espace de 4 ans, alors que les problèmes d'accessibilité aux services dans les Centres locaux d'emploi sont déjà majeurs. Nous apprenons aujourd'hui que le Ministère envisage de se départir d'environ 41% de ses employéEs occasionnelLEs. Pourtant, les services aux personnes assistées sociales pâtissent déjà des compressions répétées par les gouvernements successifs et qui mettent même en péril l'accès à l'aide de derniers recours. « *Le ministère coupe dans les services et les prestations des personnes désireuses de se retrouver un emploi, de suivre une formation ou un programme d'aide à l'emploi ! Toute compression visant des personnes qui vivent dans la grande pauvreté est inacceptable alors que des alternatives existent, comme de rétablir la taxe sur le capital des entreprises financières* » s'exclame Amélie Châteauneuf.



Rage au cœur aux paroles blessantes

Par Monique Toutant

Vendredi le 3 octobre 2014 lors d'un comité lutte à l'ADDS QM nous avons appris par téléphone que le gouvernement prévoyait de faire des coupures à l'aide sociale. Emilie du FCPASQ (Front commun des personnes assistées sociales du Québec) a fait une entrevue à LCN, sur l'heure du midi, suite à ces fameuses annonces possibles de coupures.

J'ai écouté cette émission et si vous l'aviez écouté, vous auriez entendu beaucoup de préjugés véhiculés pendant les conversations avec l'animateur. C'était horrible d'entendre dire par une personne que les BS sont des alcooliques et dépensent leur chèque en fréquentant des bars et en buvant leur chèque et que le premier du mois, ils viennent le changer au même bar pour payer leur compte que la serveuse leur a fait. Que des personnes sur le BS partagent leur logement avec plusieurs personnes sans en aviser leur agent, que certaines personnes reçoivent deux chèques à différentes adresses au lieu d'une seule. Selon le journal La Presse du 3 octobre 2014, le ministre François Blais voudraient couper les BS qui ont une maison de 500 000\$ et qui font des voyages dans le sud. Il y en avait encore d'autres préjugés tous aussi choquants.

Ce ne sont pas toutes les personnes bénéficiaires de l'aide sociale qui possèdent une maison ou qui peuvent se payer un voyage dans le sud. Nous ne sommes pas tous des fraudeurs ou profiteurs. Nous avons le droit de vivre comme tout le monde. Il y a aussi des fraudeurs et profiteurs parmi les plus riches de la société ne vous en déplaît. Il n'y a pas que les journaux et la télévision qui véhiculent de tel propos, la société elle-même le fait aussi. Parfois, il vaudrait mieux se tourner la langue 7 fois avant de dire ou de prononcer des propos diffamatoires ou discriminant sur les ou la personne qui vit cette injustice blessante. Car ces paroles font très mal et peuvent nuire au bon fonctionnement de la personne, lui faire perdre confiance et même détruire son cheminement et son identité, parfois même l'amener à avoir honte de sa propre vie. Il faut que ça change, que les gens de notre société d'aujourd'hui s'informent davantage sur les propos ou les paroles haineuses qu'elles entendent avant de juger qui que ce soit. Car juger sans avoir vu ou écouté devient de fausses paroles. Les personnes devraient aller voir la personne elle-même et lui demander pourquoi elle est rendue là où elle est avant de la juger. Car, seule la personne elle-même peut justifier son cheminement personnel. Il vaut mieux aller à la source elle-même avant de partir de fausse rumeur.

Une personne qui en avait gros sur le cœur.

« **LES PAUVRES,
SONT TOUS DES...** »



Photo de 100prejuges.com

Coupure à l'aide sociale et préjugé : on n'est plus capable d'en prendre

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret

Bonjour,

Ça fait longtemps qu'on subit des coupes à l'aide sociale. Pendant plusieurs années les montants des prestations n'étaient pas indexées. Sous le dernier mandat du Parti québécois on coupa les personnes de 55 à 57 ans. En catimini en juillet dernier, en plein été, les libéraux abolissaient le supplément pour retour au travail : 500 dollars. Maintenant on veut faire payer le déficit par les plus pauvres de notre société.

Auparavant, un certain ministre, Hamad, pour ne pas le nommer avait dit : "Ils ont tout". Maintenant, on fait et on laisse croire que les personnes assistées sociales vont dans le sud et ont des résidences pouvant valoir 500,000 dollars. On se sert des préjugés pour justifier que c'est normal de se désolidariser et de faire payer les moins nantis plutôt que d'aller chercher l'argent, là où il se trouve (1). Même campagne de salissage sur les Carrefour Jeunesse Emploi : « refusent les clientèles les plus pauvres » « font une faible reddition de comptes (2) »...

On essaie par la porte d'en arrière, de ramener la coupure pour partage du logement, en voulant considérer le troisième colocataire. Depuis le nouveau traitement d'attribution initiale (TAI) beaucoup de personnes sont refusées lors d'une première demande et on veut encore réduire le personnel et diminuer le nombre de centre local d'emploi. Retrait de l'application du programme Alternative jeunesse de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Hier encore, Emploi Québec qualifiait ce programme de voie privilégiée pour les jeunes de moins de 25 ans. Le programme d'aide et d'accompagnement social devient de plus en plus difficile à obtenir. Coupure dans les budgets d'intégration à l'emploi pour des personnes à statut précaire.

L'impact sur les personnes assistées sociales est énorme car ils n'ont pas de jeu ou de marge de manœuvre dans leur budget. Nous tenons à nos services publics et ne voulons pas qu'ils soient tarifiés et privatisés. Comme si les personnes assistées sociales n'étaient pas encore assez stigmatisées et victimes de préjugés.

- (1) <http://nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>
(2) Carrefour Jeunesse Emploi de Lasalle



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Décembre

Jean Côté
Nicole Miville Deschênes
Jean-Yves Desgagnés
Lise Dorion
Luis Dussault-Dion
Julie Gros-Jean
Annette Guimont



Line Lefebvre
Claire Moffatt
Mélanie Pichette
Francine Plamondon
Gaétane Pouliot
Irénee Simard
Rénald Sirois

Indexation des prestations d'aide financière de dernier recours

Par le Ministère de la Solidarité sociale

QUÉBEC, le 26 nov. 2014 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, a annoncé que **les prestations d'aide financière de dernier recours seront indexées de 1,06 % au 1^{er} janvier 2015**. Ce taux d'indexation, identique à celui applicable au régime d'imposition des particuliers, correspond à la variation de l'indice des prix à la consommation du Québec, excluant l'alcool et le tabac.

« L'indexation confirmée aujourd'hui permettra au gouvernement du Québec d'augmenter de 30 millions de dollars l'aide versée annuellement aux personnes prestataires d'une aide financière de dernier recours. Cette indexation permet d'assurer une cohérence entre les montants qui leur sont versés et l'augmentation de l'indice des prix à la consommation », a expliqué le ministre Blais.

À titre indicatif, la prestation de base d'un adulte seul, sans contraintes, prestataire du Programme d'aide sociale, passera de 610 \$ à 616 \$, alors que celle d'un adulte seul, prestataire du Programme de solidarité sociale, passera de 927 \$ à 937 \$. (...)



Une lettre d'opinion intitulée :
« COUPE, COUPE ET RECOUPE »
Par Émile Babin

Nous avons reçu une lettre d'opinion d'un membre de l'ADDS QM, monsieur Émile Babin.

Depuis le début de septembre, on nous a parlé de retraite et de fonds de pension des personnes de tous les niveaux de revenus, et le seuil de pauvreté serait entre 18 000 et 19 000 dollars.

Aurons-nous les moyens de nous payer des régimes de retraite, de vivre, ou simplement « d'essayer de survivre » avec les maigres pitances de pension qu'on daignera nous accorder !

Présentement, un retraité reçoit 563,74 \$ de sécurité de la vieillesse, plus 764,40 \$ de supplément de revenu garanti, soit 15 795 \$ par année. De ce montant, il faut soustraire la moitié de tout autre revenu, RRQ, etc...

Si pour diverses raisons, vous arrivez à 55 ou 60 ans, bénéficiaire de l'aide sociale, on vous obligera à aller chercher peut-être une petite pension de la RRQ qui sera amputée de 30 % puisque demandée à 60 ans et dont les 70 % restant seront totalement coupés sur votre chèque d'aide sociale ... Donc, le vrai bénéficiaire, c'est le gouvernement du Québec.

À 65 ans, plus d'aide sociale, mais les pensions du fédéral, 563,74 \$ + 764,40 \$ = 1 328,14 \$ par mois ou 15 938 \$ par année. Votre régime des rentes du Québec, coupé de 30 % à 60 ans sera à nouveau coupé de moitié sur votre supplément de revenu du fédéral. Donc, le fameux RRQ créé en 1966, diminué à 70 % et retenu par l'aide sociale à 60 ans, sera à nouveau coupé de moitié sur le supplément du fédéral, donc, il vous en restera que 35 % du montant prévu que vous auriez reçu pour une demande à 65 ans.



Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
17 octobre
Par Claude Garneau

J'ai aimé la marche et le service d'ordre et la manif à l'assemblée nationale et quand on s'est joint à la nuit des sans abri. Nous étions environ 200 personnes. Ce qui était excellent : l'animation était très bonne et aussi d'avoir Renée Dubeau dans le service d'ordre. Ça prend de l'endurance et nous avons une bonne équipe de sécurité. C'est une très belle activité. Le trajet était correct. Bienvenue à Véronique dans l'équipe de sécurité. Un policier a été dur envers Christian. Nous avons retrouvé notre bannière du CLAP. Il y avait une bonne ambiance. Sur René-Lévesque, les bus circulaient à droite : ça a fait un peu peur. La police n'a pas aimé que l'on bloque la rue Saint-Jean. J'ai aimé que la manif se joigne à la nuit des sans-abri. Il y avait beaucoup de monde sur le terrain de la place de l'Université-du-Québec.

'Collectif de lutte et d'actions contre la pauvreté.



Présentation de Claire stagiaire en droit

Je suis une jeune française en formation d'avocate. Après l'examen du Barreau, le système de formation des avocats en France se distingue de celui du Québec puisqu'il se compose de trois cycles de six mois chacun, avec une première phase théorique à l'École des Avocats, une deuxième phase de découverte d'une structure professionnelle de type entreprise ou association et enfin un stage en cabinet d'avocat en France.

Après plusieurs expériences à l'étranger, je voulais de nouveau vivre en expatriation pour découvrir un autre continent et une autre culture. Comme j'avais beaucoup entendu parler du Québec, j'ai commencé à chercher les possibilités pour partir faire un stage dans cette région.

A Paris il y a l'Office Franco-québécois pour la jeunesse et lors d'une réunion d'information j'ai appris qu'il existait un visa spécial de six mois pour faire un stage dans un organisme de bienfaisance. Alors j'ai cherché dans la liste des organismes de bienfaisance à Québec avec comme mot clé "droit" et trois noms d'association sont apparus, dont l'ADDS-QM.

Quelques jours plus tard, Christian répondait favorablement à ma candidature et je lançais alors ma procédure de demande de visa canadien, qui fut bien plus longue que prévue. En effet, j'espérais arriver pour le début du mois d'octobre mais ce fut un mois plus tard que j'atterri au Québec.

Cela fait donc seulement quelques jours que je viens à l'ADDS. J'ai été bien accueillie par toute l'équipe. J'ai pu observer le déroulement du comité luttes et du comité organisation. Je suis par ailleurs intéressée pour voir également le comité femmes et le comité loi.

Je vais faire mon stage pour quelques mois à l'ADDS, mais à mi-temps seulement car je dois écrire un mémoire de recherche sur les systèmes d'accessibilité au droit.



Présentation de Mikaël stagiaire en travail social

Bonjour chers lecteurs et lectrices de la Risposte!

Mon nom est Mikaël Dumas et j'ai 27 ans. Je suis un étudiant en technique de travail social du Cégep de Sainte-Foy. Dans le cadre de ma session d'hiver, je vais avoir l'honneur de pouvoir faire mon stage dans l'équipe de l'ADDS-QM à partir du mois de février prochain.

Pour me présenter, j'ai grandi dans la région de la Beauce. Je ne connaissais pas vraiment la réalité de la pauvreté et je ne connaissais aucunement les enjeux concernant l'assistance sociale. C'est à partir du printemps 2012 que j'ai commencé à me mobiliser pour certaines causes qui me touchaient à cœur. De fil en aiguille, j'ai fini par réaliser que les individus sans emploi ou vivants de la pauvreté et de l'aide sociale étaient malheureusement bien souvent stigmatisés dans notre société. De nombreux préjugés les entourant m'ont fait réaliser que je devais faire quelque chose. D'où ma motivation à faire mon stage dans l'ADDS-QM.

J'espère être à la hauteur des exigences de l'organisme et je ferai tout mon possible pour y parvenir. Au plaisir de vous connaître et que nous puissions, tous ensemble, changer les choses!



Enfin un vrai logement !

Par Véronique Salmon

Suite à un arrêt vasculaire cérébral (AVC), Anne (nom fictif) a dû être à l'aide sociale. Elle ne recevait qu'un petit montant par mois car elle était sans contrainte à l'emploi. Ensuite, elle a recommencé à travailler puis, elle a habité chez sa mère pour l'aider à soigner son père qui était malade. À la mort de son père, elle a refait un AVC et elle a dû revenir à l'aide sociale. Suite à cet AVC, les médecins ont jugé qu'elle ne pouvait plus travailler. Malgré tout, elle restait contrainte temporaire. Tous les 6 mois, Anne retournait voir les spécialistes pour voir si elle pouvait retourner au travail, et à chaque fois, ils lui redonnaient un arrêt de travail. Elle devait refaire une nouvelle demande pour contrainte temporaire. Un moment donné, sa mère a vendu sa maison et comme Anne avait des problèmes de consommation, elle s'est retrouvée à la rue. Elle a habité à l'Auberivière, ensuite elle est retournée à la rue et elle s'est retrouvée au YWCA. C'est là qu'elle a trouvé un logement.

Comme Anne n'arrivait pas à avoir sa contrainte sévère, un organisme l'a informé qu'elle pouvait faire une demande de révision par téléphone. Après son entrevue téléphonique, elle a eu sa contrainte sévère et sa régie des rentes d'invalidité. Ça fait maintenant 1 ½ an qu'elle a un revenu total de 927 \$ par mois.

Elle a habité dans le même logement pendant 2 1/2 ans. C'était un taudis. Le propriétaire promettait qu'il ferait des réparations et il ne les a jamais faites. Il devait refaire la chambre de bain à cause de la moisissure et refaire la porte d'entrée car elle avait été défoncée. Le passage de la sortie d'en arrière était, lui aussi, infesté de moisissure. C'était un petit 3 ½ et Anne payait 450 \$ par mois, pas chauffé, pas éclairé. Elle payait 70 \$ par mois d'électricité ce qui lui faisait un loyer de 520 \$ par mois. La première année elle a eu un rat et quelques jours avant son déménagement, sa chatte a attrapé une souris.

Depuis environ un mois Anne vit dans un logement à prix modique. Ça faisait 2 ½ ans qu'elle était sur une liste d'attente pour avoir une place en HLM. Son nouveau logement est un grand 3 ½, refait à neuf. Il n'y a pas de vermine, ni moisissure. Au printemps, sa porte patio de même que sa fenêtre de chambre seront changées. Il y a une piscine dans son immeuble. Elle paie 287,00 \$ par mois, tout compris (elle a même une place de stationnement pour sa visite). Présentement, après avoir payé tous ses comptes et ses dettes, il lui reste encore de l'argent pour finir son mois. Avant, après avoir tout payé il ne lui restait plus rien. Elle devait se faire aider pour avoir assez de nourriture. Parce qu'elle habite en HLM, Anne se sent plus autonome car maintenant elle peut payer ses choses par elle-même.

La vie de Anne est complètement différente maintenant que l'aide sociale a accepté sa contrainte sévère à l'emploi et qu'elle a un logement dans un HLM. Ce n'est plus la même vie. Elle vit mieux, elle respire mieux et elle a une meilleure qualité de vie. Anne est moins angoissée et moins nerveuse car elle se sent plus en sécurité. Elle se sent plus autonome et elle ne se pose plus de question à tous les mois pour savoir comment elle va faire pour payer sa passe d'autobus. Sa vie s'est améliorée et quand Anne se lève le matin, « elle est plus de bonne humeur. Elle ne « bourrasse » plus. »



Partout au Canada, l'austérité fait des ravages

Par Typhaine Leclerc-Sobry
du Comité de citoyennes et citoyens du quartier Saint-Sauveur



Une délégation du Comité [de citoyennes et de citoyens du quartier Saint-Sauveur] a participé le 14 novembre dernier à l'assemblée d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Comme à l'habitude, la permanence du FRAPRU nous a donné des nouvelles de l'état du logement au Québec et au Canada. Comme on pouvait s'y attendre vu le contexte d'austérité budgétaire, les nouvelles ne sont pas réjouissantes... en voici un aperçu :

Canada

- On entre actuellement dans une aire de surplus budgétaires au Canada. À partir de 2015-2016, on prévoit des surplus importants pour plusieurs années. Même si ces surplus permettraient de financer différents programmes essentiels pour la population plus démunie, les conservateurs ont fait un choix à leur image. Ils ont déjà annoncé qu'une partie des surplus prévue sera utilisée pour permettre aux familles aisées de financer le fractionnement des revenus des familles. Une autre mesure prévue est la hausse des plafonds des comptes d'épargne libres d'impôts (CÉLI).
- Sur le front des fins de conventions, la situation empire à vue d'oeil! À la grandeur du Canada, 49 000 logements seront touchés en 2015 et 2016.
- Au Québec, des centaines de ménages vivant en coopératives d'habitation risquent de perdre leurs subventions. L'urgence commence à se faire sentir.

Québec

- Québec a déjà aboli les programmes de subventions pour les rénovations des logements (notamment, un programme destiné spécifiquement aux propriétaires en régions rurales), ainsi que les programmes pour l'adaptation des logements pour les personnes âgées.
- Les programmes de subventions pour l'adaptation des logements pour personnes handicapées ont été réduits et risquent d'être abolis. 88 coops, 2000 logements (probablement 30% de ces logements abritent des locataires à faible revenu qui reçoivent une subvention)
- La Société d'habitation du Québec (SHQ) est menacée, tout comme son programme AccèsLogis. La Commission sur la révision des programmes a carrément posé la question « est-ce que la SHQ est toujours utile? »

Campagne Le logement, un droit

Parfois, quand on traite des revendications en lien avec le logement, on perd de vue qui sont les personnes derrière les chiffres alarmants qui circulent sur cette question. La campagne **Le logement, un droit** vise à remédier à ce problème en présentant une série de douze vidéos portant sur les réalités vécues par des locataires et des personnes mal-logées. Les capsules réalisées par Bideshi Films seront diffusées toutes les deux semaines au cours des prochains mois sur le site web du FRAPRU. Nous les relayerons sur la page Facebook du Comité. Ne les manquez pas!





Le forum social des peuples Par Renée Dubeau et Robert Roussel



Près de 5000 personnes issues des mouvements sociaux de partout au Canada se sont réunies du 21 au 24 août à Ottawa pour le Forum social des peuples. Une présence importante des premières nations permet les rapprochements nécessaires pour des nouvelles alliances. Ce sont d'ailleurs les autochtones qui inaugurent le forum le jeudi soir. Les objectifs de cette rencontre sont de permettre le réseautage et l'échange sur des solutions aux politiques conservatrices, redéfinir une vision commune et un appel à l'action.

Nous étions plusieurs personnes de Québec présents à l'événement, dont deux de l'ADDSQM, Robert et Renée. Quel beau moment pour présenter l'alternative du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), un Revenu social universel garanti (RSUG). Une trentaine de personnes assistent à cet atelier. Une équipe de 5 personnes de différentes instances du FCPASQ est là pour l'occasion. À travers les échanges, nous sommes étonnés de la réception positive de cette alternative. Ceci confirme qu'en dehors de nos milieux, le RSUG est une solution à la pauvreté et aux inégalités sociales.

Le jeudi après-midi, une grande marche est organisée par les centrales syndicales. Des gens du Québec traversent le pont entre Gatineau et Ottawa pour converger tous ensemble au Parlement d'Ottawa. Il est clair que nous devons « stopper » Harper.

Durant ces 4 jours du forum, se tient environ 500 ateliers et plusieurs conférences. Le forum se termine par des ateliers de convergence sur les différents thèmes, tel que ; éducation, femmes, premières nations, fiscalité, économie, etc..

Avec la multitude d'ateliers et de conférences, nous devons faire de difficiles choix. Ce qui marque particulièrement Robert est sa participation à un cercle de guérison amérindien. Cela consiste à échanger et partager notre vécu, nos blessures afin d'amorcer un processus de guérison. Par la suite, il entend une expérience sur la bataille d'un comité de la Ville d'Ottawa pour le maintien de services de transport en commun. Ça lui permet de connaître des pistes de solution sur le dossier du transport en commun pour notre ville.

Renée se concentre sur les ateliers sur la fiscalité et les services publics, autant Canadiens que Québécois.

Extrait de l'Appel à la convergence et à l'action à l'issue du Forum social des peuples

« Nous avons participé au Forum social des peuples, car il est urgent de freiner les attaques à la démocratie, de libérer nos sociétés du capitalisme néolibéral, de l'impérialisme, du patriarcat, du colonialisme, du racisme, de l'hétérosexisme et du pouvoir des grandes entreprises sur les peuples. Le processus du Forum social des peuples nous a permis d'approfondir une convergence d'une diversité sans précédent entre nos mouvements. »

« Le mouvement social unifié et inédit que nous construisons est plus nécessaire que jamais pour travailler ensemble afin de contrer les attaques sauvages du gouvernement fédéral actuel et des élites dominantes envers nos droits collectifs et individuels, nos emplois, nos retraites, nos services publics, notre environnement, envers les personnes immigrantes, les pauvres et les personnes racisées, et ultimement, envers notre avenir et celui des générations futures. »

« Nous ne voulons pas d'un État impérialiste qui soutient les minières canadiennes à l'étranger et qui bafoue les droits du peuple palestinien en appuyant le régime israélien d'Apartheid, malgré les nombreuses résolutions internationales. Nous ne voulons pas d'un État colonialiste qui oppresse les premiers peuples. Nous ne voulons pas d'un État en militarisation croissante qui criminalise la dissidence. »

« Au cours de ce forum social, nous avons partagé les germes d'une nouvelle vision de la société basée sur la justice sociale et environnementale, l'autodétermination des premiers peuples, les droits humains, la démocratie, l'égalité entre les personnes et entre les peuples, l'inclusion de toutes les générations, la solidarité, un nouveau paradigme économique au service des personnes, et non l'inverse. »

« Nous voulons une société qui lutte contre les inégalités entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, les blancs et les personnes racisées. Nous voulons défendre et élargir nos services publics et nos programmes sociaux dans la perspective de respecter les droits sociaux, économiques et culturels. »

« Nous savons l'importance de porter un autre modèle de société haut et fort. Il ne s'agit pas seulement de s'opposer aux conservateurs de Stephen Harper, il s'agit aussi de reprendre le contrôle de notre avenir collectif. »

« Cependant, à court terme, nous devons propulser l'actuelle convergence des mouvements sociaux vers un rôle actif, non-partisan, et mener une campagne combative contre les conservateurs. Tant que les conservateurs imposeront leur conception de la société et du monde, nous ne pourrons protéger nos droits et l'environnement et nous ne pourrons mener un débat ouvert sur ce que serait une société juste, viable et respectueuse des peuples qui la composent. Tous les partis politiques doivent sentir la pression d'un mouvement social organisé. »

« Nous nous engageons à maintenir des liens vivants et durables à travers les structures que nous lègue ce Forum social des peuples (caucus, commissions régionales, réseaux créés à l'occasion des ateliers et des assemblées de convergences). Le feu qui nous habite au sortir de cette rencontre doit perdurer ! »

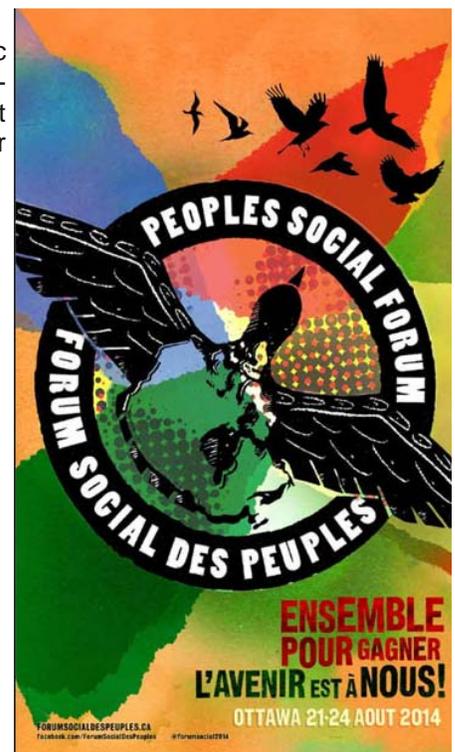
« Les systèmes d'oppression et de domination sont intimement imbriqués et c'est pourquoi il faut tous les combattre. Chaque attaque des conservateurs contre l'un de nos mouvements est donc une attaque contre nous tous et affaiblit le mouvement dans son ensemble. Nous avons la responsabilité de combattre l'oppression dans nos mouvements et d'être solidaire des personnes qui sont aux marges de nos combats. Nous avons aussi la responsabilité de travailler ensemble pour exprimer notre solidarité envers les peuples de la Terre. Nous devons reconnaître dans nos mouvements la réalité du colonialisme au Canada qui fait que les premiers peuples ne sont pas une composante du mouvement comme les autres. »

« Ce forum nous a nourri d'espoir quant à notre capacité à dépasser nos limites et, ensemble, vaincre. Nous sommes unis politiquement et serons en action partout où nous sommes sur ce territoire. Nous appelons à des manifestations partout au pays, des actions et des réactions concertées de la part des divers mouvements aux attaques conservatrices. Nous devons riposter de façon créative et massive. Ils doivent comprendre que nous ne les laisserons plus faire sans réagir. Ils doivent sentir le poids de notre convergence ! »

« Nous devons démontrer qu'un autre projet pour notre société est non seulement possible, mais nécessaire. Les conclusions du FSP sont une responsabilité collective. Cet urgent appel à la convergence des mouvements sociaux s'incarne dans l'action. Les solutions nous appartiennent, organisations et individus. Le changement que nous souhaitons est notre responsabilité. »

« Nous appelons aussi la population et les autres mouvements à travailler avec nous pour battre les conservateurs. À travailler avec nous pour battre le conservatisme et le néolibéralisme. À rebâtir une démocratie en crise et penser cet autre système, qui ne sera pas basé sur l'oppression et l'exploitation, mais sur une économie de la vie et du bien-être des personnes et de la Terre. »

Le prochain rendez-vous du forum social mondial, devrait se tenir à Montréal en 2016.





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Le **11 septembre**, 10 militantEs ont participé à la **journée planification** de l'année.

22 membres étaient présents à l'**assemblée générale d'orientations** le **15 septembre** dernier.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est venu le **30 septembre** donner une **formation** de base sur la **fiscalité**. 11 personnes étaient au rendez-vous !

Les **9 et 23 octobre**, 9 militantEs sont venuEs donner leur avis concernant leur perception d'un **Revenu social universel garanti** (RSUG). Cette réflexion jointe à d'autres groupes va permettre au FCPASQ d'avoir une nouvelle vision commune du RSUG.

Le **17 octobre**, journée mondiale de l'élimination de la pauvreté, nous avons marché pour **dénoncer les mesures d'austérité** qui affectaient notre filet social. Nous avons terminé cette **manifestation** au parc Saint-Rock où avait lieu la nuit des sans abris. 17 personnes de l'ADDS QM étaient au rendez-vous.

Des militantEs de l'ADDS QM (9) et de Rose du Nord sont allés, le **16 octobre**, rendre **visite à monsieur François Blais**, ministre de la Solidarité sociale. Comme il n'était pas présent, nous sommes adressés à deux de ses attachés politiques. Nous leur avons dit que les arguments proposés par le Ministre pour éventuellement **couper l'aide sociale** n'étaient basés que sur des préjugés et que ces coupes ne feraient qu'augmenter la pauvreté des personnes assistées sociales. Nous leur avons précisé que l'austérité ne devait pas être payée par les plus pauvres de la société québécoise.



Le **28 octobre**, 6 militantEs de l'ADDS ont participé à la **kermesse** organisée par la Coalition justice sociale pour dénoncer le manque de démocratie dans les **commissions parlementaires sur la fiscalité**.

Le **29 octobre**, deuxième journée des commissions, nous étions 5 à nous joindre au **tintamarre de casseroles** de la Coalition justice sociale.

Finalement, le **30 octobre**, pour la troisième et dernière journée des commissions parlementaires, nous étions 4 militantEs à participer avec la Coalition pour la justice sociale à la **manifestation inter-syndicale**.

Le **30 octobre**, 8 personnes ont participé à la **formation sur les finances de l'ADDS QM** donné par le Comité finance.

12 militantEs de l'ADDS QM sont allés à Montréal le **31 octobre** manifester contre les mesures d'**austérité** du gouvernement Libéral.

Les **13 et 20 novembre**, 11 personnes de l'ADDS QM ont participé à la **formation Mon droit à l'aide sociale**.

Le **17 novembre**, 6 militantEs sont allés appuyer la lutte des **groupes en santé et services sociaux** en participant au rassemblement au parlement pour dénoncer les coupes possibles dans leur **financement**.



Pension alimentaire

Par Véronique Salmon

Depuis plusieurs années l'ADDS QM, avec plusieurs autres organismes de défense des droits, lutte pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires des enfants de personnes assistées sociales. Il y a eu plusieurs gains dans cette lutte, mais elle n'est pas encore terminée.

En **1997**, suite aux pressions de plusieurs organismes populaires, le gouvernement provincial défiscalise l'ensemble des pensions alimentaires. Dorénavant, les personnes qui reçoivent une pension alimentaire n'ont plus à la déclarer comme un revenu aux fins d'impôt. Par contre, elle demeure un revenu dans quatre situations (4 lois) :

- dans le calcul des montants octroyés en **prêt-bourses** aux étudiantEs :
- dans le calcul des revenus des personnes pour leur admissibilité ou non à **l'aide juridique**;
- pour déterminer le 25 % des revenus pour le calcul du paiement mensuel du loyer en **logement subventionné**;
- et à **l'aide sociale** ...

Pension alimentaire, revenu et aide sociale

En **1998**, l'**enfant de moins de 5 ans** pouvait jouir des 100 premiers dollars du montant de la pension versée par le parent payeur, maximum 100 \$ par famille peu importe le nombre d'enfants. Autrement dit, s'il y a un enfant âgé de moins de 5 ans dans la famille, on ne calcule pas ce montant comme revenu, par contre, la balance est coupée du chèque d'aide sociale du parent. Et peu importe le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans dans la famille, le montant maximum non calculé est de 100 \$ par famille.

En **2006**, on modifie la réglementation. Le premier 100 \$ de pension alimentaire n'est pas comptabilisé **peu importe l'âge de l'enfant**. Par contre, il peut y avoir plusieurs enfants dans la famille, le montant maximum non calculé demeure le même, 100 \$, pas plus. La balance est coupée du chèque d'aide sociale.

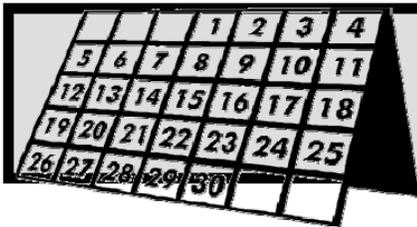
Depuis le 1^{er} avril **2011**, la réglementation permet de garder **100 \$** de pension **par enfant**. Maintenant, tous les enfants d'une même famille ont droit à 100 \$ chacun de pension alimentaire peu importe l'âge et le nombre. La balance, par contre, est toujours coupée du chèque d'aide sociale du parent.

Malgré ces gains, l'injustice demeure encore. Les enfants des personnes assistées sociales n'ont pas droit, comparativement à la majorité des enfants du Québec, au plein montant de leur pension alimentaire. Ils demeurent toujours dans la pauvreté, car au-delà du 100 \$ octroyé, on coupe la balance dans le chèque d'aide sociale du parent.



Besoin de témoignage

Afin de continuer cette lutte nous avons besoin de témoignages d'enfants. Nous voulons savoir comment les enfants vivent la pauvreté, comment se sentent-ils et elles face à cette injustice, comment ils et elles vivent la pauvreté au quotidien. Si vous connaissez des enfants et/ou des familles à l'aide sociale qui reçoivent une pension alimentaire et que ces personnes seraient prêtes à témoigner, elles n'ont qu'à contacter l'ADDS QM au (418) 524-5064. Les témoignages seront confidentiels. Merci à l'avance !



CALENDRIER

Décembre 2014

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 <u>9h30 à 16h</u> Comité organisateur	2	3	4	5 <u>9h30 à 12h</u> Comité luttes	6
8	9 <u>9h30 à 12h</u> Comité finances <u>13h30 à 17h</u> Atelier droit aide sociale	10 <u>17h à 23h</u> Party de Noël	11 <u>10h à 13h</u> Ménage	12 ADDS QM fermée du 12 décembre au 4 janvier	13
15	16	17 ADDS QM fermée du 12 décembre au 4 janvier	18	19	20
22	23	24 ADDS QM fermée du 12 décembre au 4 janvier	25	26	27
29	30	31 ADDS QM fermée du 12 décembre au 4 janvier			

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*